

## NOTE D'INFORMATIONS

### SOLIDAIRE ET MOBILISÉ, LE GROUPE DOMITYS MET 200 LOGEMENTS À DISPOSITION DE SENIORS FRAGILISÉS PAR L'ISOLEMENT

*Répondant sous les délais les plus courts à l'appel du gouvernement, DOMITYS met en œuvre des mesures exceptionnelles afin que plus de 500 seniors fragilisés par la crise puissent élire temporairement domicile dans une résidence sécurisée, adaptée à l'avancée en âge et leur permettant de vivre de manière autonome sans crainte de l'isolement.*

#### « SOLIDARITÉ DANS LE CONTEXTE COVID-19 » : DOMITYS SE MOBILISE POUR PROTÉGER LES SENIORS DE L'ISOLEMENT

300 000 personnes de plus de 60 ans étaient en situation d'isolement avant même que les mesures de confinement ne rentrent en vigueur en mars dernier\*. Alors que les seniors sont parmi les populations les plus à risque face au COVID-19, l'isolement lié à leur protection peut générer un nouveau risque, également vital. Même chez les plus autonomes, la perte de lien social peut créer un syndrome dépressif, ou syndrome de glissement, aux conséquences dramatiques.

Dès le 24 mars, le Ministre des Solidarités et de la Santé a confié à Jérôme Guedj la mission d'identifier les moyens de combattre l'isolement des personnes vulnérables. Dans son rapport remis au ministre de la Santé Olivier Véran le 6 avril, ce dernier appelle à « *inventer des réponses exceptionnelles* » permettant « *la mise à l'abri dans un habitat regroupé des plus fragiles* ».

Sans attendre, le groupe DOMITYS a décidé d'étendre ses missions et d'ouvrir ses résidences au plus grand nombre et a développé un dispositif exceptionnel en concertation avec la mission Guedj.

Pour Frédéric Walther, directeur général délégué des résidences services seniors DOMITYS : « *Le gouvernement a compris l'urgence de la situation en mettant en œuvre, dès le 8 avril, 5 propositions du rapport de M. Guedj. Nous considérons que chaque acteur (public, associatif, privé) doit prendre sa part pour assurer la protection des personnes qui, de par leur isolement, sont en danger. C'est ce que nous faisons à travers l'offre "Solidarité dans le contexte COVID-19". Nos équipes sont mobilisées afin de pouvoir accueillir pendant la durée nécessaire plus de 500 personnes âgées autonomes mais en situation de détresse. Nous sommes fiers de contribuer, grâce à l'implication de nos collaborateurs et l'ouverture de nos infrastructures, à la protection de ceux que l'isolement met aujourd'hui plus que jamais en danger* ».

#### À PARTIR DU 1ER MAI, 200 LOGEMENTS DOMITYS EN FRANCE SERONT OUVERTS AUX SENIORS LES PLUS ISOLÉS

En l'espace de quelques jours, le Groupe DOMITYS s'est mobilisé et a identifié plus de 200 logements meublés, équipés et disponibles dans ses 105 résidences partout en France.

L'initiative "Solidarité dans le contexte COVID-19" s'adresse **aux seniors de plus de 75 ans** pouvant vivre de façon autonome mais isolés, et n'ayant qu'une seule source de revenus. La période estivale étant souvent un facteur d'aggravation des situations d'isolement social, l'offre débutera **dès le 1er mai et se prolongera jusqu'au 31 août 2020**.



Les seniors accueillis en séjours temporaires pourront bénéficier d'un service complet et adapté à leurs besoins :

- La pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner et Entract' gourmand quotidien)
- l'assistance 24h/24 par téléphone et bracelet émetteur
- le ménage quotidien, la fourniture et le changement du linge de bain et de lit
- la coordination des intervenants externes si nécessaire (professionnels de santé libéraux...)

### Conditions de l'offre

- **Tarif net remisé de 55 € TTC / nuit** pour une personne (au lieu de 99 € soit une réduction de 45 %), et de 95 € net remisé pour deux personnes\*, sous conditions de revenu maximum,
- Tarif valable pour un séjour de 15 jours à 2 mois, *et susceptible de révision au-delà de cette durée,*
- **Offre valable du 1er Mai au 31 Août 2020,**
- Mise à disposition minimale de 200 logements partout en France, *sous réserve de disponibilité au moment de la réservation,*
- Pour l'ensemble des conditions détaillées de l'Offre Solidaire : nous consulter,
- **Réservation à effectuer par téléphone au 02.47.51.70.00 ou par e-mail à [commercial@domitys.fr](mailto:commercial@domitys.fr)**

*\*Le tarif journalier comporte une quote-part de 24,50 € au titre des Services à la Personne et donne ainsi droit à un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées au titre de ces prestations de services à la personne (assistance 24h/24 et entretien du logement), valable dès la première nuitée.*

#### **Exemple pour une personne :**

*Sur une nuitée à 55€, il y a 24,50€ au titre du SAP, soit un crédit d'impôt de 12,25€.*

*Le séjour revient réellement, après réduction d'impôts, à 42,75€/nuit et 1.182,50€ / mois au lieu de 1650€.*

L'ensemble des informations concernant le programme "Solidarité dans le contexte COVID-19" sont disponibles sur le site de [www.domitys.fr](http://www.domitys.fr) .